



PRÉFET DU MORBIHAN

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vannes, le 03/01/2022

VIGILANCE CRUE

Niveau jaune – Rivière de la Laïta

Le préfet du Morbihan vous informe que le service de prévision des crues « Vilaine et côtiers bretons » vient de placer, ce jour, lundi 3 janvier 2022, la rivière de la Laïta en état de vigilance de niveau jaune «Crues » (niveau 2 sur une échelle de 4).

Ce lundi 3 janvier, une perturbation active touche la Bretagne et traverse la région dans un contexte où les cours d'eau sont à des niveaux de saison et les coefficients de marées importants (avec un maximum de 99 pour les marées de ce lundi 3 janvier 2022 à 17h14 et du mardi 4 janvier 2022 à 5h34 et à 18h02 – Référence Île de Groix (Port-Tudy)). Cette perturbation apporte des cumuls importants et localement intenses.

Les cours d'eau devraient donc réagir dans la journée d'aujourd'hui lundi 3 janvier et demain mardi 4 janvier sur la pointe bretonne.

Par ailleurs, compte tenu des coefficients de marées et des surcotes maritimes liées au passage de la perturbation, des débordements locaux sont possibles dans l'estuaire de la Laïta.

L'état des cours d'eau est disponible sur www.vigicrues.gouv.fr

Les services de l'Etat sont attentifs à la situation en cours et prêts à prendre les mesures nécessaires en cas de besoin.

—

Consignes de prudence à observer par la population :

- **Tenez-vous informé de la situation**
- **Soyez vigilant** si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable
- **Conformez-vous à la signalisation routière**
- **Renseignez-vous** avant d'entreprendre vos déplacements
- **Ne vous engagez pas sur des chaussées inondées** (à pied ou en voiture)
- **Évitez les activités les plus exposées** en bordure d'eau

Service de la Communication Interministérielle

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57

Mél : pref-communication@morbihan.gouv.fr

Place du Général de Gaulle
56019 Vannes Cedex



morbihan.gouv.fr

Préfet du Morbihan